



Affiché le

10 SEP. 2026

ARRETE MUNICIPAL n°72/2026

**Autorisation temporaire d'occupation du domaine public du lundi 14 septembre
au vendredi 18 septembre 2026
1 Place du Centre**

La Maire de la Commune de Frossay, (Loire-Atlantique),

VU Le Code Général des Collectivités territoriales,

VU Le code de la Route,

VU L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8^{ème} Partie, signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,

Considérant la demande d'occupation du domaine public présentée par Madame DOLBEAU, domiciliée 1 Place du Centre - 44320 FROSSAY, en vue de permettre la réalisation de travaux consistant au remplacement du soubassement gris par un coloris blanc réalisé par Monsieur MANDINE Xavier, en contrat CAPE avec BATICREATEURS, conformément aux travaux prévus dans la déclaration préalable n° 44061 26 E0023, en date du 7 septembre 2026,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public afin d'assurer la sécurité des usagers,

A R R E T E

Article 1 : Du lundi 14 septembre 2026 au vendredi 18 septembre 2026 inclus, Monsieur MANDINE Xavier, en contrat CAPE avec BATICREATEURS est autorisé à occuper temporairement le domaine public le long de la façade de l'habitation située 1 Place du Centre afin de réaliser les travaux de remplacement du soubassement gris par un coloris blanc.

Article 2 : L'installation devra se limiter strictement à l'emprise autorisée et être conforme aux normes de sécurité en vigueur. Les lieux devront rester en parfait état de propreté.

Article 3 : Pendant cette période, la circulation des piétons se fera en face. Toutes les précautions seront prises pour éviter les accidents.

Article 4 : La signalisation adéquate sera mise en place par l'entreprise en charge des travaux.

Article 5 : A l'issue de l'autorisation, les lieux devront être remis en état initial aux frais de l'occupant.

Article 6 : Le présent arrêté sera transmis à la Gendarmerie, à la Police Municipale et au demandeur.

Le 8 septembre 2026

**La Maire,
Jocelyne PHILLODEAU**

